



Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau

Direction de l'Agriculture et du Développement Rural

## **Revue Sectorielle Conjointe de la politique agricole de la CEDEAO – 2018**

### **Rapport sommaire de l'atelier de lancement**

Abidjan, Cote d'Ivoire, 26-27 mars 2018

#### **Introduction**

L'atelier de lancement de la Revue Sectorielle Conjointe de la politique agricole de la CEDEAO – édition 2018 – s'est tenu les 26 et 27 mars 2018 à Abidjan, Côte d'Ivoire. Cet atelier a été organisé par la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission de la CEDEAO en collaboration avec le ReSAKSS – Afrique de l'Ouest.

Cet atelier a regroupé les membres du Comité Consultatif pour l'Agriculture et l'Alimentation (CCAA) notamment les Ministères de l'Agriculture (Point focal PNIA / PDDAA) des Etats membres de la CEDEAO, la Commission de l'Union Africaine (CUA), la Commission et le Parlement de la CEDEAO, les institutions techniques régionales et internationales (FAO, CILSS, CORAF / WECARD, Africa Rice, IFDC, ReSAKSS, IFPRI, ECOAGRIS, Hub Rural), les partenaires donateurs (USAID), les organisations socioprofessionnelles, la société civile (AFAO, ENDA CACID, APESS, Action AID, NANTS), le secteur privé (Fédération des Chambres de Commerce), les institutions et programmes de soutien (AGRA) et les personnes ressources.

Les discussions de l'atelier et les travaux de groupe ont porté sur les documents suivants :

- Mécanisme de Suivi & Evaluation de l'ECOWAP / PDDAA
- Rapport de l'évaluation de la Revue Sectorielle Conjointe Régionale de 2015
- Projet de Termes de Référence pour l'opérationnalisation du Comité de Pilotage de la Revue Sectorielle Conjointe Régionale
- Projet de Termes de Référence pour la mise en œuvre de la RSC Régionale

Du fait de l'augmentation récente de l'intérêt porté à l'utilisation des RSC dans le secteur agricole en Afrique, la CEDEAO s'est progressivement préparée à sa première revue. Cet atelier avait

pour but de parvenir à un consensus en ce qui concerne la feuille de route pour la mise en œuvre de la RSC régionale. L'objectif était de récapituler les résultats de l'évaluation de la RSC Régionale menée en 2015, de les utiliser comme base pour la planification de la Revue Sectorielle Conjointe Régionale, d'établir des sous-comités et d'élaborer une feuille de route pour sa mise en œuvre.

Les résultats attendus de l'atelier étaient :

1. Les sous-comités pour la mise en œuvre de la RSC régionale sont établis avec des Termes de Référence clairs
2. Une feuille de route est adoptée et confirmée pour la mise en œuvre de la RSC.

Ces résultats ont été obtenus grâce à un processus participatif impliquant les différents intervenants des États membres et des institutions présentes. Des présentations ont été faites pour fournir aux participants le contexte des conclusions de l'évaluation de la RSC de 2015 et préparer le terrain pour la RSC régionale de 2018. Après des délibérations méticuleuses et approfondies, les points suivants ont été retenus pour chacune des sessions :

### **Vue d'ensemble du mécanisme de Suivi & Evaluation de l'ECOWAP**

Les participants ont reconnu l'importance et la pertinence des informations présentées qui portaient sur la nécessité du cadre régional de S&E, les principales caractéristiques du cadre régional de S&E proposé, ses concepts clés, le cadre institutionnel et la structure du système régional de S&E ainsi que sur la définition des produits du système de S&E.

### **Rôles et responsabilités du CCAA en relation avec le Mécanisme de S&E de l'ECOWAP**

Les participants ont soulevé des questions concernant les points suivants:

- La nécessité de clarifier le rôle du secteur privé dans l'élaboration du budget de la RSC régionale.
- La méthodologie pour améliorer la collecte des données au niveau des Acteurs Non Etatiques (ANE).
- La nécessité pour la CEDEAO d'aider certains États membres confrontés à des difficultés liées à la collecte des données nutritionnelles ainsi qu'au nombre élevé d'indicateurs.
- La clarté des rôles et responsabilités des ONG dans le cadre du soutien à la société civile relativement aux processus de S&E.
- La recommandation pour la CEDEAO de soutenir les initiatives infranationales de renforcement des capacités dans chaque pays en faveur des activités de S&E.
- La façon dont les ANE et les partenaires au développement sont intégrés dans ECOAGRIS et le système de S&E de l'ECOWAP pour permettre l'entrée des données dans un système holistique.

Les participants ont convenu que:

- Le CCAA est représentée par tous les principaux groupes d'acteurs du secteur de l'agriculture
- Des efforts couronnés de succès ont été enregistrés lors du processus de revue biennal. Dans ce contexte, la RSC devrait tirer profit de cette dynamique de succès.
- Il y a un besoin de formation en collecte de données au niveau régional.

- Le S&E coûte cher et les partenaires autres que les donateurs doivent être impliqués et contribuer à ce processus.
- Le secteur privé ainsi que d'autres donateurs et parties prenantes doivent jouer un rôle dans le suivi des résultats.
- Les unités SAKSS et ECOAGRIS sont disponibles au niveau des pays pour fournir un soutien aux ANE pour la collecte des données. Par exemple, une ONG a financé un atelier au Nigeria pour renforcer la capacité des ANE pour la collecte des données.
- Le mandat du CCAA consiste, entre autres, à examiner le rapport annuel régional de performance.
- Il est nécessaire d'activer l'opérationnalisation du CCAA et d'identifier les moyens par lesquels le secteur privé peut mieux contribuer au CCAA.

À l'issue des discussions, les participants sont parvenus à un consensus sur les défis liés à la collecte et la gestion des données dans la région, tout en convenant que des progrès ont été réalisés.

### **Présentation des résultats de l'évaluation de la RSC Régionale de 2015**

Les participants ont soulevé des questions concernant les points suivants:

- La nécessité d'une analyse comparative par pays de la performance de la RSC dans la région
- Le besoin d'un soutien de la CEDEAO aux Etats membres pour développer des lignes directrices de rapportage
- La fréquence et la périodicité de la RSC régionale.

Il a été suggéré par un participant que la RSC régionale devrait être organisée chaque année paire (2018, 2020, etc.) puisque la Revue Biennale est menée toutes les années impaires (2017, 2019, etc.) et présentée chaque année paire (2018, 2020, etc.).

L'équipe organisatrice a alors confirmé que la périodicité des Revues Sectorielles Conjointes avait été établie par les parties prenantes dans le mécanisme de S&E de l'ECOWAP de 2016. En effet, d'après le mécanisme de S&E de l'ECOWAP de 2016, la RSC doit être effectuée chaque année.

### **Présentation et discussion des TDR de la RSC et de chaque sous-comité**

Les participants ont émis des interrogations portant sur :

- L'importance d'inclure dans les TDR les questions à traiter régulièrement lors de la RSC
- La mesure dans laquelle la CEDEAO adopte les lignes directrices générales de la RSC dans le cadre de la mise en œuvre de la RSC régionale
- Un événement d'apprentissage «Leçons apprises» sera organisé lors de la réunion de la Plateforme de Partenariat du PDDAA pour examiner ce qui a fonctionné et ce qui doit être amélioré pour le processus de revue biennale et développer les meilleures pratiques pour la mise en œuvre du S&E du PDDAA.
  - Ce sera une excellente opportunité pour la CEDEAO d'assister à cette réunion et profiter des leçons qui seront tirées afin d'améliorer le processus régional de RSC.
- Comment la RSC peut-elle être utilisée comme un outil de validation des données fournies par les pays dans le cadre du processus de revue biennale?

- La nécessité de revoir les moyens permettant d'améliorer la collecte de données sur le terrain.

Les participants ont retenu les points suivants :

- Il est important de disposer d'un moyen permettant d'établir les tendances des variables suivies
- La fréquence des RSC régionales devrait être normalisée et communiquée.

### Revue et discussion des TdRs

Les participants ont été pré-assignés en groupe pour discuter et réviser les projets de termes de référence suivants :

- TDR de la RSC
- Comité de pilotage de la RSC
- Comité technique de revue
- Comité de mobilisation des ressources

Les contributions de chaque groupe ont été présentées en séance plénière et incluses dans l'annexe de ce document. Les participants ont mis en évidence les points d'amélioration et de clarification suivants :

- L'examen des politiques devrait également analyser la cohérence de la politique commerciale et industrielle avec la politique agricole, tout en veillant à ne pas les analyser (politique commerciale et industrielle).
- La composition du comité de pilotage et du comité technique devrait inclure d'autres groupes de parties prenantes clés.
- Des institutions spécifiques devraient être assignées et des attentes et des responsabilités clairement définies.
- Clarté autour des livrables de l'ensemble du processus de la RSC et de l'atelier de validation de la RSC
- Fournir une stratégie claire pour la mobilisation des ressources au niveau régional.
- Clarté sur les sources de financement de l'ECOWAP et du processus de la RSC.

L'équipe technique d'organisation a récapitulé les commentaires et contributions mis en évidence en plénière. L'équipe a présenté les réponses à ces commentaires en séance plénière dans la matinée du deuxième jour de l'atelier. Ces réponses sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1.0: Finalisation des TDR de la RSC**

Commentaires issus des discussions de travaux de groupe	Recommandations de l'équipe technique d'organisation	Justifications
<b>Projet de TdR (RSC Régionale de la CEDEAO 2018) SECTION C - APPROCHE</b>		
<b>Nécessité d'inclure le Parlement de la CEDEAO dans la liste des parties prenantes</b>	Convenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mandat du Parlement de la CEDEAO en matière législative</li> <li>• Le processus de ratification des politiques est accéléré lorsque le Parlement est impliqué dès le début</li> </ul>
<b>Nécessité d'inclure des représentants de la CUA /</b>	Convenu	En raison de leur rôle de supervision, la CUA peut toujours suivre le processus.

<b>NPCA dans la liste des parties prenantes</b>		
<b>Projet de TdR (RSC Régionale de la CEDEAO 2018) SECTION C – COMITE TECHNIQUE</b>		
<b>Plus de clarté sur l'équipe technique qui soutiendrait la RSC et les experts pour gérer les autres questions</b>	Suivre les procédures et les lignes directrices normales en matière de rapports (AToR et Rapport de S&E de l'ECOWAP en accord avec Malabo) et les questions qui seront commandées pour des études spéciales	Se référer à la liste des questions qui nécessiteraient des études et aux chercheurs ou autres partenaires correspondants
<b>Sommes-nous en train d'établir un nouveau comité technique? Continuons-nous à travailler avec le groupe de travail régional de S&amp;E? Considérons-nous d'autres experts techniques existants?</b>	Pour éviter de réinventer la roue, il est recommandé de travailler avec le groupe de travail régional de S&E en mettant l'accent sur les modalités de ce groupe.	Se référer au TDR du groupe de travail régional de S&E
<b>Projet de TdR (RSC Régionale de la CEDEAO 2018) SECTION D – QUESTIONS SPECIFIQUES A ABORDER</b>		
<b>Clarté recherchée par le groupe sur la faisabilité du suivi des indicateurs sur 3-5 ans</b>	Confirmé	Non pertinent
<b>Il a été convenu que l'analyse des données devrait couvrir une période de 3 à 5 ans afin de s'assurer de l'exhaustivité, même lorsque les ressources ne sont pas disponibles pour effectuer une RSC annuelle.</b>	Confirmé	Non pertinent
<b>La RSC devrait se produire chaque année comme prévu à l'origine</b>	Confirmé	Non pertinent
<b>Nouveaux domaines à couvrir</b>	Cette rubrique devrait se lire comme suit: "Domaines à considérer pour des études spécifiques"	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune des questions présentées ne sont nouvelles car elles sont reflétées dans la Déclaration de Malabo mais il est question de les étudier avec plus d'emphase</li> </ul>
	La liste des questions à aborder a retenu dans sa forme actuelle. Elle sera discutée et confirmée lorsque le processus de RSC débutera effectivement.	Il pourrait être de la responsabilité de l'un des sous-comités de mieux les analyser et de les définir

<b>Projet de TdR (RSC Régionale de la CEDEAO 2018) SECTION E (PARTICIPANTS CIBLÉS) – AUCUNE QUESTION N'A ÉTÉ SOULEVÉ</b>		
<b>Projet de TdR (RSC Régionale de la CEDEAO 2018) SECTION F – LIVRABLES</b>		
<b>Revue des politiques à ajouter au processus</b>	Convenu	Cela doit être ajouté pour éviter les conflits entre la politique agricole et d'autres revues de politique tels que le commerce, les douanes, etc.
<b>Projet de TdR (RSC Régionale de la CEDEAO 2018) SECTION H / TdR de Comité de pilotage</b>		
<b>Quelle est la composition du comité de pilotage? S'agira-t-il de tout le CCAA ou une partie de ce dernier?</b>		
<b>Avoir un Comité de pilotage composé de 8 membres</b>	Confirmé avec un léger amendement (Au lieu de 8, il est proposé d'avoir 9 membres - Hub Rural + Parlement de l'UEMOA et de la CEDEAO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon le Mécanisme institutionnel de l'ECOWAP et d'autres sources, le CCAA compte 53 membres.</li> <li>• Les lignes directrices standard de la RSC exigent la mise en place d'un comité de pilotage (voir dernière page du rapport d'évaluation de la RSC Régionale).</li> <li>• Le Comité de pilotage doit être un groupe inclusif assez petit pour être opérationnel.</li> <li>• Sur le plan de la procédure, le CCAA ne se réunit qu'une fois par an et cette fréquence de réunion ne sera donc pas suffisante pour les prises de décision. Il pourrait se poser un problème de retard pour régler les problèmes pendant le processus ou pour les interventions en temps opportun.</li> </ul>
<b>Le Secrétariat sera basé à la Commission de la CEDEAO et au Hub rural</b>	Le Secrétariat sera basé à la Commission de la CEDEAO	La CEDEAO joue le rôle de coordination.
<b>Mobilisation des ressources</b>		
<b>Plusieurs mécanismes de mobilisation des ressources</b>	Convenu avec un accent particulier porté au fait que la CEDEAO institutionnalise la RSC annuel dans son budget	Pour assurer la cohérence et les résultats

**Tableau 2.0 - RSC Régionale 2018 – Parties prenantes et contributions attendues**

<b>Parties prenantes</b>	<b>Contributions attendues</b>
Commission de la CEDEAO	Financement, Coordination, collecte de données et analyse
Parlement CEDEAO	Plaidoyer, Revue des documents sur la base de leur rôle de supervision
Etats Membres	Collecte de données, analyse et plaidoyer
Partenaires techniques et financiers	Financement, collecte de données et analyse
Associations professionnelles agricoles	Collecte de données, analyse et plaidoyer
Organisations de la société civile	Collecte de données, analyse et plaidoyer
Organisations techniques de coopération	Renforcement de capacités, collecte de données et analyse
Secteur privé	Financement, collecte de données et analyse

### **Présentation du projet de feuille de route de la RSC**

Les participants ont noté les points suivants :

- Une feuille de route régionale standard pour la RSC devrait être élaborée pour servir de point de référence pour les RSC ultérieures.
- Les dates proposées dans la feuille de route devraient être suffisamment souples pour tenir compte des facteurs externes, mais aussi s'assurer que les conclusions et recommandations soient prises suffisamment tôt pour être intégrées dans le processus de planification et de budgétisation de l'année suivant la RSC.
- L'équipe organisatrice devrait développer les tâches pour inclure les personnes responsables ainsi que les livrables attendus.

**Tableau 3.0 – Tâches générales et périodes d'exécution présentées en séance plénière**

N°	Item	Période proposée	Livrables	Institution responsable
1	Mobilisation des ressources	Février à Juin 2018	Fonds disponibles	DADR/CEDEAO
2	Atelier de lancement de la RSC	Mars 2018	Rapport de l'atelier	Secrétariat de la RSC (DADR/CEDEAO)
3	Validation des études spécifiques par le Comité de pilotage	Mars 2018	Etudes spécifiques validées	Secrétariat de la RSC (DADR/CEDEAO)
4	Constitution de l'équipe technique pour la revue	Mars 2018	Equipe technique constituée	Secrétariat de la RSC (DADR/CEDEAO)
5	Mise en œuvre du processus de revue	Avril à Aout 2018	Rapport final de la RSC	Equipe technique de la RSC
6	Réalisation de l'atelier de validation de la RSC	Septembre 2018	Rapport de l'atelier	Secrétariat de la RSC (DADR/CEDEAO)
7	Elaboration du plan de mise en œuvre et de suivi des recommandations de la RSC	Octobre 2018	Note sur les recommandations disponible	Secrétariat de la RSC (DADR/CEDEAO)
8	Suivi de la mise en œuvre des recommandations	Novembre 2018 to Aout 2019	Recommandations mises en œuvre	Secrétariat de la RSC (DADR/CEDEAO)

### **Mise en place des comités de la RSC Régionale**

Le résultat des discussions au sein des groupes a permis d'éclairer la composition finale proposée pour les sous-comités de la RSC qui a été présentée en plénière. Les participants ont accepté la composition des sous-comités avec la recommandation d'inclure des institutions spécifiques ainsi que le profil des représentants par institution ou groupe de parties prenantes. Les participants ont souligné l'importance de détailler au maximum la feuille de route et la composition des sous-comités afin de s'assurer que les parties prenantes sont effectivement informées des attentes formulées à leur égard.

À la fin de l'atelier, les sous-comités suivants ont été créés:

- Comité de pilotage
- Comité technique de la RSC
- Comité de mobilisation des ressources

### **Composition du Comité de pilotage de la RSC Régionale**

Un représentant de chacune des institutions ou chacun des groupes suivant :

1. Président en exercice de la conférence des chefs d'Etat de la CEDEAO
2. Comité de l'Agriculture - Parlement de la CEDEAO
3. Etat membres de la CEDEAO



4. UEMOA
5. Coordonnateur du groupe des donateurs de l'ECOWAP
6. Organisation socio professionnelle
7. Société civile
8. Secteur privé
9. Groupe genre de l'ECOWAP
10. Groupe des jeunes de l'ECOWAP

### ***Composition du Comité technique de la RSC Régionale***

Spécialiste S&E des organisations / Groupes suivants :

1. DADR - Commission de la CEDEAO
2. Etats Membres (Représentant d'un ou deux des groupes ci-dessous)
  - a) Point Focal NAIP
  - b) Spécialiste S&E NAIP
  - c) Direction des Statistiques Agricole
  - d) Instituts Nationaux de Statistique
3. Acteurs Non Etatiques (un représentant de chaque groupe)
  - a) Société Civile
  - b) Organisation Socio professionnelle
  - c) Secteur Privé
4. Groupe Genre de l'ECOWAP
5. Organisations Techniques de Coopération (AfricaRice, CILSS, CORAF, ECOAGRIS, FAO, Hub Rural, IFDC, IFPRI, IITA, MSU, PASANAO, ReSAKSS, RESIMAO)

### ***Composition du Comité de mobilisation des ressources pour la RSC***

1. Commissaire / Directeur ARD CEDEAO
2. Commissaire / Directeur Agric. UEMOA
3. Coordonnateur du groupe des donateurs de l'ECOWAP
4. Directeur / Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Afrique de l'Ouest
5. Acteurs Non Etatiques (un représentant de chaque groupe)
  - a) Société Civile
  - b) Organisation Socio professionnelle
  - c) Secteur Privé

### **Inauguration du Comité de Pilotage & Lancement de la RSC Régionale de 2018**

Les participants ont approuvé l'avancement des travaux sur les projets de Termes de Référence ainsi que les compositions des sous-comités. Le représentant du pays hôte, la Côte d'Ivoire, a alors officiellement lancé la RSC régionale de 2018.